

MODULE PV DE CONSTATATION



Le Module de PV de constatation VisiMAX™ offre une solution globale permettant d'établir des constats permettant l'établissement de PV administratif avec une grande facilité via l'utilisation des caméras de l'installation existante.

Ce module est un outil simple d'utilisation permettant un gain de temps dans la constatation des infractions autorisées et l'assurance de réaliser ces opérations dans le respect du cadre légal.

SPECIFICITES DU MODULE DE PV DE CONSTATATION VisiMAX™

- Intégré directement au superviseur graphique VisiMAX™ pour la partie constat de l'infraction
- Constat des infractions par marquage des vidéos en direct
- Assistance à la rédaction de la constatation avec extraction des images
- Client Web intégré pour la rédaction des procès-verbaux de constatation, exportation et statistiques
- Stockage des procès-verbaux sur un serveur dédié et sécurisé au sein de l'installation
- Compatible avec des solutions d'IA pour la détection des infractions

ASSISTANCE A LA REDACTION DES PV

- Marquage des images depuis le Superviseur Graphique dans l'écran de travail ou via un bouton associé du joystick
- Etablissement du PV via un module dédié avec indication de l'identité du contrevenant
- Possibilité de personnalisation du PV émis



CONFORME AU CADRE LEGAL

- Seuls les utilisateurs déclarés sur l'autorisation préfectorale ont accès aux vidéos et peuvent donc constater l'infraction
- Seuls les agents compétents peuvent dresser le PV de constatation
- Respect des règles liés au RGPD (droit à l'oubli/effacement des images)
- L'ensemble des données sont stockées sur des serveurs sécurisés au sein de l'installation

CONTACTEZ-NOUS



296, rue de la Béalière
ZA ACTIPOLE - 38113 Veurey Voroize

Tél : 04 76 72 80 59

Fax : 04 76 72 90 24

<https://www.casd.fr>



Solutions de vidéo-protection